

a augmenté. Seules les entreprises persévérantes et soucieuses de la qualité peuvent connaître le succès à long terme. Les acheteurs français veulent savoir d'où vient le homard qu'ils achètent et tiennent à ce qu'il soit vivant! Nous recommandons vivement que les expéditions soient limitées à des importateurs établis qui connaissent vraiment le produit. Les homards sont vendus principalement aux restaurants et aux poissonneries par l'intermédiaire des importateurs et des grossistes. Toutefois, ces dernières années, les grands supermarchés ont importé directement de grandes quantités de homard (100 MT et plus) au moment des Fêtes pour les vendre dans leur réseau de magasin.

Homard congelé

Ce produit est typiquement canadien (presque un monopole!), que l'on trouve sur le marché depuis plus de dix ans. Les importations de la France avoisinent les 1 400 MT. Les "popsicles" sont presque exclusivement vendus dans les supermarchés et dans les centres de congélation. Nous ne recommandons pas l'exportation de homards d'un poids inférieur à 250 grammes, car même les produits de ce poids sont considérés comme très petits et mal acceptés des consommateurs même si le prix est intéressant. Les homards de la catégorie de 300 à 450 grammes sont les plus appréciés et ne risquent pas de saper le marché. Nous prévoyons d'excellentes perspectives pour les homards entiers précuits congelés (450 grammes) emballés dans des boîtes de carton. Ces derniers pourraient convenir particulièrement aux restaurants, qui les serviraient comme produits vivants, et les risques inhérents au homard vivant seraient supprimés.

Filets de morue congelés

Les approvisionnements du Canada ont chuté de 1 305 tonnes en 1986 à 210 tonnes en 1988. Le produit est encore demandé car, au cours de la même période, les importations sont passées au total de 15 770 tonnes à 22 877 tonnes. Les pays qui pratiquent des prix moins élevés ont accaparé une plus grande part du marché. Il reste malgré tout d'excellentes perspectives pour les entreprises qui peuvent vendre le produit à des prix concurrentiels.

Brochets congelés et autres poissons d'eau douce

La part du Canada des importations de la France de brochets congelés est supérieure à 90 p. 100 (804 tonnes en 1988 sur un total de 822 tonnes) et la situation est la même pour le brochet haché (404 tonnes sur 433 tonnes). Les quantités absorbées pourraient même être plus importantes. Il convient de signaler que le brochet haché ne peut être importé que des usines approuvées par les autorités françaises. Même si actuellement une seule grande entreprise canadienne monopolise la plus grande partie de ces ventes, d'autres pourraient certainement intervenir. Des espèces comme le doré noir, le doré et le grand corégone sont également recherchées.